Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2017/05

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 FÉVRIER 2017

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JANVIER 2017

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 24 février 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu *le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3 ;*
Vu *les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;*

➢ *Compte tenu des modifications demandées en séance, dûment intégrées au procès-verbal,*

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration du 27 janvier 2017.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 24 février 2017.

Nombre de membres présents	**21**
Nombre de membres représentés	**10**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**31**
Nombre de votes pour	**31**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 28/03/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 23/03/2017